

Déclaration intersyndicale au CSEC : Suez Eau France de demain

Paris, le 28 juin 2023 La présente déclaration est commune aux 4 organisations syndicales signataires : CGT, FO, CFDT et S3E

La consultation porte sur 3 sujets sur lesquels nous motivons nos avis comme suit :

1. Sur le projet de nouvel operating model SUEZ EAU FRANCE

Ce premier projet consiste en une traduction des nouveaux principes imposés par le groupe. Il a été construit dans une seule optique économique pour les actionnaires en visant à court terme une rentabilité élevée supérieure à 7,5% qui ne correspond pas à ce que nos clients acceptent de payer. Ce projet démontre par sa seule existence, l'échec du plan précédent Delta. Cependant, il a été construit en comité restreint sans consultation des parties prenantes et sans analyse des raisons de nos insuffisances. Cela constitue une manifestation concrète de la défiance envers les collaborateurs de Suez. Il s'agit, une fois de plus, d'un revirement par rapport aux projets précédents, comme si, le simple fait de changer l'organisation pouvait modifier les fondements de nos métiers, de la culture de l'entreprise, de rattraper les retards d'organisation et le développement accumulés depuis plusieurs années. Recourir pour la planification de nos opérations à un cabinet qui a déjà officié chez nos 2 concurrents est un aveu d'échec de notre management. Alors que nos métiers relèvent du développement durable, nous considérons également que les bonnes organisations sont durables, et que seuls des changements mineurs doivent les adapter. Au contraire, ces grands coups de balancier sont contre-productifs. Nous donnons donc conjointement un avis



défavorable à ce projet.

2. Sur l'évolution de la filière multicanal :

Ce 2ème projet consiste en l'externalisation d'une partie de la relation client. - Il nous semble contraire à l'intérêt de nos métiers en supprimant une des composantes de la relation client. Une des motivations des collectivités pour recourir à un délégataire du service public est la gestion globale des sujets de l'eau et de l'assainissement. Ce projet, en scindant nos activités, contribue à moyen terme à détruire le fondement de ce recours à nos entreprises. - Dans son aspect social, il détruit l'emploi dans un délai court, sans pour autant s'engager sur la pérennité de la filière clientèle. Les réponses sur l'accompagnement des salariés sont insuffisantes et le projet est porteur de risques psychosociaux importants sans oublier la perte d'autonomie et de compétences. Les 4 Organisations Syndicales émettent donc un avis défavorable sur cette évolution car le projet présenté remet en cause l'emploi, n'offre pas suffisamment d'engagements, d'accompagnement pour le reclassement des salariés concernés, et détruit les fondements de nos métiers. Le multicanal n'étant certainement que le premier d'une longue liste de pertes d'emploi.

3. Sur le projet de nouvelle organisation d'Eau France

La nouvelle organisation que vous nous présentez est à la fois incomplète et comporte des risques importants : - La modification d'organigrammes ne constitue pas en soi un véritable projet. - La centralisation de certaines filières métiers au niveau du groupe nous semble constituer un risque supplémentaire de financiarisation de l'entreprise. - La scission entre « transformation » et « métiers » ne nous semble pas susceptible de répondre à l'évolution des demandes des cahiers des charges et d'assurer la réponse opérationnelle à un cadre technique exigeant. Cette absence d'une direction métier unifiée est d'autant plus dommageable que le non-respect de nos obligations contractuelles nous conduit trop souvent à être sanctionnés financièrement ou commercialement. Par ailleurs, nous constatons que de nombreux besoins ne sont pas traités dans ce projet : ainsi nous ne voyons pas apparaître dans le projet la réinstallation d'une filière de gestion de nos déchets liquides après la vente d'OSIS à Veolia, ni l'ambition pour répondre aux demandes concernant le milieu industriel en régions. Enfin, la fusion de régions n'est pas incluse dans le périmètre de cette consultation

alors qu'elle changera durablement la proximité avec nos clients dans ces géographies.

C'est pourquoi les 4 organisations syndicales donnent un avis défavorable à ce projet.

